## MUNICIPALITÉ DE LA MACAZA

53, rue des Pionniers La Macaza (Québec) JOT 1R0

### **VERBATIM**

De la séance extraordinaire du conseil municipal, tenue à l'Hôtel de Ville de La Macaza le lundi 11 juin 2020, à 15h30 à huis clos. À laquelle sont présents les conseillers, Pierrette Charrette, Brigitte Chagnon, Raphaël Ciccariello, Benoît Thibeault et Pierre Rubaschkin sous la présidence de la mairesse Céline Beauregard.

Étienne Gougoux directeur général et Caroline Dupuis directrice générale adjointe, sont aussi présents.

#### Madame Céline Beauregard :

Il est 15h38. Merci d'être présents, bienvenue. Nous avons quorum et monsieur Christian Bélisle est absent.

Considérant que l'ordre du jour a été distribué et qu'il se détaille comme suit;

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
- 3. RÉSOLUTION AUTORISER LE TACL À DÉPOSER AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE SUBVENTION AU TRANSPORT ADAPTÉ
- 4. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par?

#### **Madame Pierrette Charette:**

Je propose

#### Madame Céline Beauregard :

Et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

On va passer tout de suite à la résolution, on en a une seule.

Autoriser le TACL à déposer au nom de la Municipalité une demande d'aide financière dans le cadre du programme de subvention au transport adapté

Considérant que la municipalité de La Macaza a déclaré compétence en matière de transport adapté;

Considérant **que** la municipalité de La Macaza est l'organisme mandataire pour le transport adapté et que le Transport adapté et collectif des Laurentides (TACL) est l'organisme délégué;

Considérant **que** la municipalité de La Macaza est signataire d'une entente avec Transport adapté et collectif des Laurentides pour assurer les services de transport adapté sur son territoire;

Considérant **que** le Ministère des Transports dispose d'un programme intitulé *Programme* de subvention au transport adapté;

Considérant **que** la municipalité de La Macaza a adopté par voie de résolution les prévisions budgétaires 2020 incluant le service de transport adapté;

Considérant **que** la Municipalité de La Macaza a contribué aux services de transport adaptés pour un montant total de 3 711.80\$ en 2019 et qu'elle contribue en 2020 pour un montant de 3 641.95\$.

Il est proposé par ?

## **MUNICIPALITÉ DE LA MACAZA**

53, rue des Pionniers La Macaza (Québec) J0T 1R0

# **VERBATIM**

De la séance extraordinaire du conseil municipal, tenue à l'Hôtel de Ville de La Macaza le lundi 11 juin 2020, à 15h30 à huis clos. À laquelle sont présents les conseillers, Pierrette Charrette, Brigitte Chagnon, Raphaël Ciccariello, Benoît Thibeault et Pierre Rubaschkin sous la présidence de la mairesse Céline Beauregard.

Étienne Gougoux directeur général et Caroline Dupuis directrice générale adjointe, sont aussi présents.

Monsieur Pierre Rubaschkin : Je propose
Madame Pierrette Charette : D'accord
Madame Brigitte Chagnon: D'accord
Monsieur Benoit Thibeault : D'accord
Monsieur Raphaël Ciccariello : D'accord
Madame Céline Beauregard : Et résolu à l'unanimité
QUE le conseil de la Municipalité de La Macaza autorise Transport adapté et collectif des Laurentides (TACL) à déposer au nom de la Municipalité, une demande d'aide financière dans le cadre du Programme de subvention au transport adapté et à signer tout document nécessaire pour donner effet à la présente;
Madame Brigitte Chagnon: Je veux dire que c'est 3 641.45\$ et non 3 641.95\$.
Madame Céline Beauregard : Es-tu d'accord Brigitte?
Madame Brigitte Chagnon : Oui
Madame Céline Beauregard : Et résolu à l'unanimité
L'ordre du jour ayant été épuisé, il est proposé de lever l'assemblée par?
Monsieur Benoit Thibeault : Je propose

Madame Céline Beauregard : De lever la séance à 15H41.